II

GROUPES DE MOTS, FORMULES ET CLICHÉS

PAR J. MAROUZEAU
Professeur à la Sorbonne

L'habitude de considérer le mot en lui-même, isolé et autonome, tel que nous le présente le dictionnaire, nous fait perdre de vue qu'il n'a qu'une existence relative, en tant que membre de l'énoncé. C'est dans la phrase qu'il apparaît ce qu'il est véritablement, élément d'un système par rapport auquel se définissent à la fois sa forme, son sens, sa valeur et sa qualité.

D'abord, le mot peut se présenter dans le système dont il fait partie comme plus particulièrement rattaché à tel ou tel autre terme de façon à réaliser avec lui une sorte d'unité secondaire ou « groupe de mots ».

Groupe *coordonnant*, constitué par une juxtaposition de termes, ou *subordonnant*, dont les termes sont entre eux dans un rapport de dépendance.

GROUPES COORDONNANTS

Un groupe coordonnant se compose d'ordinaire essentiellement de deux termes, soit de sens identiques (*sûr et certain*) ou voisins (*bel et bien*), soit de sens complémentaires (*bêtes et gens*) ou opposés (*de gré ou de force*).

Le rapport de signification aperçu entre les deux termes est souvent souligné par un artifice de forme : isosyllabie (*comme ci-comme ça*), allitération (*sain et sauf*), homéotéleute (*deçà-delà*).

Parfois s'ajoute à ces caractéristiques quelque particularité, soit syntaxique, comme l'absence de particule de liaison (*bon gré mal gré*), soit lexicographique, comme l'emploi d'une forme hors d'usage (*peu ou prou*).

Par définition, le groupe est un élément permanent de la langue. L'appartenance que nous sentons entre ses termes composants résulte essentiellement de l'habitude que nous avons de les rencon-

trer ensemble. Un groupe n'est pas une innovation datable, il est le produit d'une création lente et progressive.

Souvent, comme on vient de le noter, c'est la forme même des termes du groupe qui révèle une survivance d'un état de langue antérieur. Maints groupes en latin présentent des archaïsmes de syntaxe, de morphologie ou de vocabulaire; ainsi il y a des mots hors d'usage dans :

purus putus, sanus sartus, sartus tectus;

— des formes flexionnelles désuètes dans :

domi militiaeque, libertis libertabus;

— une syntaxe archaïque (par asyndète) dans :

patres (et) conscripti.

Les particularités d'ordre phonique ci-dessus indiquées sont également, du moins en ce qui concerne le latin, caractéristiques d'un état de langue ancien, car elles appartiennent essentiellement à l'époque où la forme propre de la littérature était le « carmen » (cf. sur cet aspect de la littérature primitive P. Lejay, *Histoire de la littérature latine*, t. I). En effet les groupes abondent dans les formes primitives d'énoncé, expressions de la langue religieuse ou rituelle : *oro obsecro, dare dicare, fors fortuna, felix faustus, optumo maxumo, dea dia, Mater Matuta, Iuno Iuga, sacra profana, ius et fas;* — formules de la chancellerie, du droit et de l'administration : tresuiri agris *dandis assignandis*, auro argento *flando feriundo*, certatio *multae poenae, pacti conuenti, locatum conductum, uictus uestitus, liberos coniuges, usus fructus, publica priuata, patres conscripti, filii filiae, nepotes neptes, certa et rata, promissa et confirmata* (cf. aussi le type d'expression juridique : *qui emit emerit*, qui malum uenenum *fecit fecerit*); — expressions militaires : *ferro et igni, agere ferre, proelia pugnas* (Lucr. I, 10 et 230), *equis uiris, milites equites, nautae milites, arma tela, opibus uiribus, uentis remis;* — dictons, façons de parler proverbiales ou traditionnelles : inter *sacrum et saxum*, inter *os atque offam, maria montisque* polliceri, inter *manum et mentum*, per *sucum et sanguinem*, sine *sudore et sanguine, os oculique, uiuus atque uidens, onus et honos, albus an ater, spes opesque, copias opes, operam curam, uelint nolint, uiue uale, ualeas uigeas, praesente absente, par impar, satis superque, susque deque, ultro citro, deorsus retrorsus, rursus prorsus, praeter propter, palam secreto, clam palam, huc illuc...*

Par le fait même qu'il est une survivance, le groupe se présente comme une forme d'énoncé de caractère exceptionnel, propre à être utilisée en vue d'un effet de style.

Mais il apparaît aussi comme une forme de langage expressive du fait qu'il constitue un mode d'énoncé exhaustif, d'énoncé par addition, exprimant soit deux fois approximativement la même idée, soit deux aspects notables d'un concept, soit les deux éléments constituants d'un tout.

Enfin, il est encore expressif parce que les procédés phoniques qu'il met en œuvre d'ordinaire, allitération, homéotéleute, symétrie et isométrie, sont de nature à frapper l'attention, donc à mettre en relief la notion exprimée.

A titre de procédé intensif, le groupe est employé à toutes les époques par les écrivains soucieux d'effet par insistance :

Salluste, *Cat.* 20, 12, pecuniam *trahunt uexant.*

Tite-Live, XXIX, 2, 13, *hortantur orant.*

Tacite, *Hist.*, II, 70, *intueri mirari.*

Tacite, *Dial.*, 23, *fastidiunt oderunt.*

Le procédé est surtout cher aux écrivains qui relèvent de l'art oratoire, du fait qu'il leur permet de réaliser ce qu'on a appelé l' « abundantia stili ». Cicéron en fait, comme on sait, un usage constant :

Flacc., 2, 5, *defendam resistam.*

Flacc., 5, 11, *spoliatos uexatos.*

Sull., 15, 44, *quieueris tacueris.*

Att., I, 16, 8, *confirmans excitans.*

Tusc., V, 31, 87, *minis blandimentis.*

Dom., 23, 59, quam *uexauistis raptastis.*

Phil., X, 11, 26, *constituit comparauit.*

Mil., 32, 87, *instabat urgebat.*

Il ne craint pas de redoubler l'effet :

Ad. Quint. fr., II, 8 (10), ut me *et appelles et interpelles*, et *obloquare et colloquare* uelim.

Ad Att., XVI, 16 C, 2, *enitere elabora*, uel potius *eblandire effice.*

Scaur., 8, 15, quiuis ... *impelli deterreri, fingi flecti* potest.

Scaur., 9, 18, *poposcit imperauit, eripuit coegit.*

Verr., II, 54, 134, *inuestigare adire, appellare corrumpere.*

Verr., III, 3, 6, qui... *spoliare relinquere, prodere oppugnare* ausus sit.

Sest., 1, 1, qui omnia... *uiolarint uexarint, perturbarint euerterint.*

Har. resp., 12, 25, quid magis *inquinatum deformatum, peruersum conturbatum.*

— et même de le tripler :

Fam., V, 12, 5, *admirationem expectationem, laetitiam molestiam, spem timorem.*

Mil., 28, 77, *ius aequitas, leges libertas, pudor pudicitia.*

Il n'y a plus là en réalité une survivance ; il y a exploitation oratoire d'un procédé qui procure à l'écrivain le double avantage de réaliser des effets de style personnels dans le cadre d'une tradition reçue.

Groupes subordonnants, formules et clichés

Si deux notions sont telles qu'il s'établisse fréquemment entre elles, par la nature des choses ou par la volonté du sujet parlant, un rapport de voisinage, de dépendance, d'appartenance, etc., les mots qui les expriment habituellement tendent à apparaître comme les deux termes d'une expression composée dont l'un appelle l'autre à titre de complément naturel ou même nécessaire ; c'est le cas des groupes qu'on peut appeler subordonnants.

A un degré extrême, la locution constituée par subordination apparaît comme un mot unique, l'un ou l'autre des éléments, ou les deux à la fois, ayant perdu leur autonomie et quelquefois toute existence propre ; de ce type sont en français les expressions : *passer outre, hors pair, raison d'État, état civil, perdre les devants, par ouï-dire...*

Le latin possède ainsi nombre de formules dans lesquelles entrent des mots individuellement hors d'usage : *uirile secus, ritu ferarum, uice alicuius, sponte sua, ore tenus*, etc.

L'adverbe *usque*, en dehors des formules où il est joint à un adverbe de lieu ou de temps, ne s'emploie guère qu'avec le verbe *sequor* : Hor. *Sat.*, I, 9, 19 ; Lucr., IV, 357 ; Prop., II, 30, 2 ; Ov., *Met.*, III, 91 (cf. P. Lejay, note à Horace *Sat.*, I, 9, 19).

Chez César, le comparatif *certior* ne se trouve que dans la formule *certiorem facere* (39 exemples ; une seule exception : VI, 10, 4) ; *carus* seulement dans l'expression *carum habere* (III, 59, 3 ; VII, 19, 5 ; V, 34, 6 ; II, 32, 2) ; *commode* n'est employé qu'avec les adverbes

minus (4 exemples) et *satis* (6 exemples), sauf une exception (?) : IV, 31, 3.

Un cas plus ordinaire est celui où deux mots sont liés l'un à l'autre de telle façon que, l'un d'eux étant énoncé, l'autre se présente presque invinciblement à l'esprit : *gravement* appelle *malade* et *grièvement* s'impose avec *blessé* ; nous disons, sans presque avoir licence de varier l'expression : *une fine allusion*, *inspirer des inquiétudes*, *suffire à une tâche*, *succomber à la peine*, etc. (sur l'emploi de ces clichés dans le français moderne, cf. Ch. Bally, *Précis de stylistique*, p. 87 et suiv., et *Traité de stylistique*, t. I, 1re partie, chap. II). Il suffit qu'une telle union de mots soit réalisée par la force des choses dans des circonstances fréquentes, qu'elle traduise une opinion, un jugement, un sentiment d'application courante, pour qu'elle prenne corps, se fixe et devienne comme un nouvel élément de vocabulaire substitué au mot proprement dit. On se trouve ainsi amené à parler par formules bien plus que par mots, et c'est une des raisons qui font que le langage réel est réfractaire à une analyse élémentaire ; « une des difficultés (de l'étude du vocabulaire)... est qu'on parle en général par clichés juxtaposés consistant en groupes de mots » (A. Meillet, *Bull. de la Soc. de linguistique*, XXII, 2, p. 159).

Le phénomène a une telle extension dans l'usage de certaines personnes qu'on peut souvent deviner à coup sûr, par exemple à l'énoncé d'un substantif, quelle épithète va l'accompagner, et que parfois même on prévoit dès le début d'une phrase exactement comment elle finira. La chose apparaît surtout dans la langue des gens sans culture ou des demi-savants, ceux-ci s'efforçant d'imiter des expressions qui portent la marque des plus cultivés, ceux-là, par indigence de moyens d'expression, se trouvant condamnés à adopter les formules qu'ils trouvent toutes faites dans l'usage. Chez les uns comme chez les autres, la formule une fois acceptée, l'habitude fait son œuvre, lie de plus en plus étroitement les termes conjugués, et la suggestion peut devenir alors si tyrannique qu'elle détourne le sujet parlant de s'attacher au sens strict de l'expression, ou le dispense même d'y songer ; il emploie la formule, même si elle n'exprime qu'approximativement ce qu'il veut dire, et la conversation de certaines gens prend ainsi un tour tellement conventionnel qu'on a peine, à travers les formules stéréotypées qu'ils emploient, à saisir leur pensée véritable.

Sans doute c'est là un cas extrême, mais la tendance se retrouve à quelque degré en chacun de nous, et les meilleurs écrivains, les plus originaux, n'y échappent (imparfaitement) que par une surveillance constante et un contrôle attentif de leur style.

En latin, comme en français, les groupes de ce type abondent dans la langue familière; en particulier les « cadres » du dialogue, salutations, congés, appels, compliments, sont tout en formules : *audin tu?* (*Per.* 676) = écoute donc; *uiden tu* (*Poen.* 314) = regarde; *quid ais?* (*Poen.* 352) ou *quid ais tu?* (*Pseud.* 615) = dis donc! (au contraire *quid tu ais?* est une phrase véritable = que dis-tu? *Eun.* 474). Dans la Satire du Fâcheux (Hor., *Sat.* I, 9) toutes les articulations du dialogue sont en formules : *quid agis?* = comment vas-tu? *numquid uis?* = puis-je prendre congé? *nil agis* = ce n'est pas la peine; *sic habet* = c'est comme ça. La plupart de ces locutions seraient inexactement interprétées si on prétendait les soumettre à une traduction analytique.

Plutôt encore que la langue familière, c'est la langue banale que caractérise l'emploi de ces formules impersonnelles, d'autant qu'un grand nombre sont composées avec les mots les plus usuels de la langue : *dare operam, malum, poenam, uerba, ueniam, sonitum; facere finem, pausam; agere gratias; habere rationem; aegre ferre; summo opere; aequo animo; bona mens...*

De ces formules banales, caractéristiques de la langue d'usage, il faut distinguer celles qui prennent naissance dans la langue littéraire, du fait qu'on les rencontre dans telle œuvre très répandue et offerte à l'imitation. De ce type sont en français les expressions que nous empruntons à nos souvenirs classiques : « les âmes bien nées » de Corneille, « la première pierre » de la Bible...

De même en latin le *profanum uulgus* ou le *disiecti membra poetae* d'Horace, le *dira cupido* ou le *fortunatos agricolas* de Virgile...

L'expression *adoleuerit aetas*, qui est déjà dans Lucrèce III, 449, puis plusieurs fois dans Virgile, *Aen.* XII, 438, *Georg.* II, 362, semble s'être imposée à Horace comme un cliché poétique dans la prédiction pompeuse de sa sorcière (*Sat.* I, 9, 34).

Virgile semble avoir mis à la mode des clichés comme : *dicta dare, dare sonitum;* l'expression *haec ubi dicta dedit* se trouve 7 fois dans l'Énéide (II, 790; VI, 628; VII, 323; VIII, 541; X, 663; XII, 81 et 441); *dicta dabas* 3 fois (V, 852; IX, 431; X, 599); le mot *sonitus*, employé 43 fois dans Virgile, l'est 15 fois dans la for-

mule *sonitum dare* et 4 fois dans la formule *fit sonitus*. Le P. J. Roiron a relevé dans Virgile de nombreux clichés du type : *dictis affatur* (II, 147; VIII, 126; X, 599); *uox faucibus haesit* (II, 774; III, 48; IV, 280; XII, 868, etc.); *dixerat, et...; iamque... et; ast ubi*, qui apparaîtront après Virgile comme caractéristiques du style de l'épopée.

D'autres formes littéraires ont leurs clichés propres; on a observé (C. Weyman, *Similia zu Virgils Hirtengedichten*, *Wochenschr. f. klass. Philol.*, 1907 et 1918) que certaines formules sont spéciales à la poésie pastorale; Lucrèce est victime d'habitudes de langage qui apparaissent comme des formules propres à la poésie didactique; il y a des clichés d'orateurs et des clichés d'historiens.

Mais, d'une façon générale, c'est la poésie qui est le réceptacle des formules et clichés : Cicéron, original et varié quand il écrit en prose, fait des vers tout de formules (cf. ceux qu'il cite lui-même dans le *De diuinatione*). Pétrone écrit une prose originale; les vers qu'il nous propose en modèle dans le fragment du *Bellum Ciuile* ne sont qu'un assemblage de clichés épiques.

Les anciens se sont-ils rendu compte de ce défaut? Horace paraît bien en chercher le remède quand il recommande la *callida iunctura* propre à renouveler l'expression, car il faut vraisemblablement entendre par là un groupement de termes analogue à celui que les théoriciens de la rhétorique désignaient sous le nom de catachrèse. Cicéron range en effet parmi les figures, sous le nom d' « abusio », traduction du grec κατάχρησις, un procédé de style par lequel, dit-il, « abutimur uerbis propinquis, si opus est, uel quod delectat uel quod decet » (*Orat.* 27, 94); l'expression est un peu obscure, mais s'éclaire par l'exemple dont il l'illustre : « ut cum *minutum* dicimus *animum* pro *paruo* »; il s'agit de rompre une formule en remplaçant l'un des termes attendu (ici *paruo*) par un substitut destiné à faire un effet de surprise (ici *minuto*).

L'auteur de la Rhétorique à Herennius est plus explicite : « abusio, dit-il, est quae uerbo simili et propinquo pro certo et proprio abutitur » (IV, 33, 45), et il donne les exemples suivants d'expressions renouvelées par ce procédé : *uires breues*, *parua statura*, *longum consilium*, *oratio magna*, *pauco sermone*. Dans cette série d'exemples, chacun des adjectifs est inattendu, et le procédé équivaut à une brisure de groupe.

Les théoriciens se trouvent ainsi toucher en passant, sans en apercevoir l'importance, à une des questions les plus importantes parmi celles qui ont trait aux procédés de style.

L'écrivain trouve chez les auteurs qui l'ont précédé des clichés traditionnels; les reproduire et les multiplier lui assure à bon compte une sorte d'élégance banale; mais s'en dégager et les renouveler lui conférera originalité et personnalité; les écrivains neufs sont essentiellement des briseurs de groupes. L'attitude qu'ils prennent à cet égard est un des aspects de la lutte qui se livrent dans la constitution d'une langue littéraire les deux forces les plus constamment agissantes : d'une part l'instinct ou le souci d'imitation, d'autre part l'esprit d'initiative et l'affectation d'indépendance.

J. MAROUZEAU.

III

LES MANUSCRITS DE CICÉRON

PAR L. LAURAND

Ire PARTIE. — INDICATIONS GÉNÉRALES

Au temps de Cicéron.

Tantôt Cicéron écrivait ses lettres lui-même, tantôt il les dictait; parfois il ajoutait, de sa main, quelques lignes à ce que son secrétaire venait d'écrire.

On ne saurait dire si ses autres ouvrages ont été écrits de sa main. Très probablement, il n'avait pas de secrétaire au temps du *De inventione*, mais dictait le *Brutus* ou l'*Orator*. Quoi qu'il en soit, il dut revoir et corriger ce qu'il avait dicté. Tiron et, sans doute, des esclaves placés sous ses ordres s'occupaient de mettre au net au moins un exemplaire. Atticus en faisait copier un grand nombre et les vendait[1].

1. S. Häfner (*Die literarischen Pläne Ciceros*. Diss. Munich, 1928, p. 118) rejette avec raison les hypothèses de R. Sommer, *Hermes*, LXI, 1926, p. 389-422. — Voir aussi G. Boissier, *Revue archéologique*, 1863, t. I, p. 93-102.